

APPENDICE

ÉCHANGE DE CORRESPONDANCE AVEC LE PREMIER MINISTRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

BUREAU DU PREMIER MINISTRE
CANADA

Ottawa (4),
le 3 janvier 1958.

L'honorable Hugh John Flemming,
Premier ministre du Nouveau-Brunswick,
Fredericton, N.-B.

Cher Monsieur Flemming,

En l'absence du premier ministre, j'accuse réception de votre lettre du 28 décembre que vous avez accompagnée d'une copie de votre lettre au premier ministre Campbell à propos de questions fédérales-provinciales, particulièrement en ce qui concerne la situation des provinces de l'Atlantique.

Votre lettre sera portée à l'attention de M. Diefenbaker le plus tôt possible après son retour à Ottawa.

Votre tout dévoué,
Alcide Paquette,
Secrétaire.

BUREAU DU PREMIER MINISTRE
FREDERICTON

le 28 décembre 1957.

L'honorable John Diefenbaker,
Premier ministre du Canada,
Ottawa, Canada.

Monsieur le premier ministre,

Je vous envoie une copie de la lettre que j'ai adressée au premier ministre Campbell à propos des questions fédérales-provinciales.

Vous constaterez qu'elle porte sur certaines observations contenues dans la lettre qu'il vous a écrite le 18 décembre.

Ma lettre n'exige guère de commentaires; elle a pour objet de bien préciser que le Nouveau-Brunswick redoute, avec raison, que la question des subventions spéciales de redressement aux provinces de l'Atlantique ne soit de nouveau mêlée à la question des rapports fédéraux-provinciaux en général. Ces discussions ne peuvent que retarder davantage une aide dont nous avons un pressant besoin.

Ma lettre souligne également le fait, sur lequel nous tenons à insister, que nos difficultés économiques existent depuis des générations et ne sont pas simplement le résultat de fluctuations économiques. Leur caractère

chronique a été maintes fois reconnu, évidemment, par des commission royales et d'autres organismes autorisés qui ont enquêté sur la situation au cours des années.

Je vous transmets mes meilleurs vœux pour 1958.

Bien à vous,
Hugh John Flemming.

BUREAU DU PREMIER MINISTRE
FREDERICTON

le 27 décembre 1957.

L'honorable Douglas Campbell,
Premier ministre,
Province du Manitoba,
Winnipeg, Man.

Cher Monsieur Campbell,

J'accuse réception de votre lettre du 20 décembre à propos des affaires fédérales-provinciales ainsi que de la copie de la lettre que vous avez adressée au premier ministre le 18 décembre dernier.

J'ai lu très soigneusement cette correspondance et, tout en me rendant compte des particularités que vous exposez à l'égard de l'attitude du Manitoba, je ne puis que m'inquiéter de l'influence possible que pourraient exercer, sur les intérêts généraux des provinces de l'Atlantique, les propositions que vous exposez au premier ministre. A mon avis, cette influence pourrait être très défavorable à un moment aussi critique dans l'histoire des rapports des gouvernements de la région atlantique avec le gouvernement national. Nous espérons assurément,—c'est aussi, je crois, l'espoir des quatre gouvernements de la région,—qu'il sera possible de remédier sans retard à notre situation spéciale, de la façon maintenant proposée par le gouvernement du Canada.

Il me semble que le caractère important et bien particulier de la situation des provinces de l'Atlantique tient à la durée prolongée de leurs difficultés économiques. Les provinces sont toutes plus ou moins exposées à des fluctuations économiques, mais le fait saillant, pour ce qui est de notre situation, c'est que pendant des générations notre évolution a constamment et infailliblement retardé sur